**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | Etude de la faisabilité de création d'une institution (structure) et de sa forme juridique pour l'entretien des bâtiments publics dans la région Souss-Massa |
| Numéro de marché | 22-MR6345 |
| Bénéficiaire(s) | Programme SABIL |
| Pays | Maroc |
| Durée totale des jours prévus | 65 |

1. **Contexte et justification du besoin**
   * 1. **Description du Programme**

**Contexte d’intervention**

Le marché du travail marocain fait face à différentes difficultés parmi lesquelles une croissance économique faible, une économie informelle répandue, une forte inadéquation entre offre et demande et des inégalités d’accès importantes pour les jeunes, les NEET, les femmes, les personnes en situation de handicap. De plus, aujourd’hui l’économie marocaine subit les lourdes conséquences de la pandémie de COVID-19.

Afin de répondre à ces enjeux, le Royaume du Maroc a adopté une Stratégie Nationale de l’Emploi (2015-2025). Celle-ci est déclinée dans le Programme National de Promotion de l’Emploi qui insiste sur trois leviers d’intervention (employabilité, intermédiation et entreprenariat) et l’importance de faire converger les politiques publiques au profit de tous les jeunes et selon les contextes territoriaux. En parallèle, le Maroc poursuit une réforme sur la territorialisation de l’action publique (déconcentration et régionalisation avancée) qui voit la compétence de la politique de l’emploi partagée avec les acteurs publics des territoires. Dans la perspective tracée par le Nouveau Modèle de Développement, les politiques publiques doivent être désormais conçues et mises en œuvre dans une approche nouvelle définie par les principes du NMD.

**Le Programme « SABIL »**

Afin d’accompagner ces évolutions, le Programme « SABIL » est mis en place par le Royaume du Maroc avec le financement de l’AFD et de l’Union Européenne (150 M€ de prêt souverain octroyés par l’AFD au Royaume et 14,77 M€ de subvention par la Commission européenne). Il contribue à la première politique marocaine de l’emploi en faveur des jeunes non diplômés totalement alignée sur le Nouveau Modèle de Développement.

Prévu pour une durée de 48 mois, « SABIL » a pour objectif d’accompagner la mise en œuvre de ces réformes dans trois régions cibles. Les bénéficiaires finaux du programme sont prioritairement les jeunes (18-34 ans), quel que soit leur niveau de qualification. Cependant, une attention sera portée plus spécifiquement aux publics éloignés du marché du travail (jeunes NEET, jeunes peu qualifiés, chômeurs de longue durée, jeunes femmes, jeunes vivant en zone péri urbaine et rurale) ainsi qu'aux jeunes ayant un projet entrepreneurial viable et en ligne avec la demande du marché.

L’ANAPEC est l’opérateur du Programme SABIL.

Le programme s’articule autour des priorités suivantes :

* Accroître l’employabilité et l’inclusion des jeunes.
* Favoriser la création d’emplois productifs en stimulant l’entrepreneuriat.
* Développer les conditions de la convergence des politiques publiques dans la mise en œuvre régionale des compétences liées à l’emploi.
* Soutenir le renforcement des capacités et des compétences des acteurs engagés et mobilisés dans le cadre des écosystèmes de l’insertion économique.

La Convention de mise en œuvre qui réunit les Ministères de l’Intérieur, des Finances et de l’Inclusion économique (MIEPEEC), l’ANAPEC et les bailleurs, détermine les grands axes opératoires du Programme qui devront permettre un passage à l’échelle dans les autres régions :

* Un parcours d’insertion économique spécifique adapté aux réalités des besoins et des projets des jeunes bénéficiaires qui se développe sur cinq phases successives.
* Un accompagnement individualisé sur deux ans pour les jeunes créateurs d’entreprise et de six mois pour ceux ayant obtenu un emploi.
* Des écosystèmes de l’emploi et de l’entrepreneuriat structurés et opérationnels, avec des outils et méthodes mis en place et des acteurs plus efficaces (tableaux de bord régionaux, actions de renforcement des compétences, etc.).
* Un système de suivi-évaluation ad’hoc qui vérifie la qualité des formations dispensées et garantit la performance des partenaires de mise en œuvre.
* La mise en place de dispositifs et structures pérennes (Référentiel des métiers, labélisation des acteurs de l’insertion économique, par exemple) assurent une réelle durabilité.
* Un processus de capitalisation permanent qui garantit la pérennité des dispositifs mis en œuvre et leur mise à l’échelle du Royaume.

La gouvernance institutionnelle du Programme assure une coordination à tous les niveaux, central, régional et provincial, avec un système intégré de pilotage et de suivi-évaluation et les Agences régionales de l’ANAPEC auront la responsabilité technique de la mise en œuvre du Parcours d’insertion économique SABIL.

**L’Assistance Technique**

Au titre des mesures d’accompagnement du prêt souverain, la subvention de l’UE est répartie entre un dispositif d’amorçage pour les jeunes entrepreneurs (DAJE) doté de 3 M€ et une assistance technique (AT) de 11.7 M€ confiée à Expertise France. Cette dernière constitue l’Axe C du Programme et a pour objectif d’accompagner la mise en œuvre du Programme.

Pour cela, une équipe centrale (12 personnes) et trois bureaux régionaux (9 personnes) sont mis en place. L’équipe centrale est composée d’un Chef de Programme, d’une cellule d’appui administrative et d’experts clés en charge chacun d’une composante du Programme. Les bureaux régionaux d’AT sont composés d’un chef de bureau régional et d’un chargé de projets et sont en place auprès des wilayas. Ces bureaux faciliteront la mise en œuvre du Programme dans les régions cibles.

Par ailleurs, l’AT mobilise de l’expertise nationale et internationale sur des missions de court-terme, pour travailler au niveau central ou régional du Programme. Expertise France fait appel en particulier à Pôle Emploi, Initiative France et Handicap International.

1. **Objectifs et résultats poursuivis**
   1. **Contexte de la mission**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme SABIL, dans sa partie « appui à la convergence des politiques publiques », le Programme prévoit la réalisation d’un ensemble d’études générales en se basant sur les diagnostics régionaux des écosystèmes de l’insertion économique et aussi sur les besoins des acteurs territoriaux (partenaires institutionnels clés) en accompagnement et qui sont en cohérence avec le cadre logique du Programme. La présente consultation fait partie de cet axe d’intervention de l’AT du Programme au niveau de la région Souss-Massa.

* 1. **Objectif général**

La mission a pour objectif principal la réalisation d’une étude de la faisabilité de création d'une institution et de sa forme juridique pour l'entretien des bâtiments publics dans la région Souss-Massa. Cette mission permettra de répondre à un besoin imminent issu du contexte de la région en matière d’entretien des bâtiments publics.

Les objectifs spécifiques liés à la consultation sont les suivants :

* Comprendre la situation actuelle des services d’entretien des bâtiments publics.
* Répondre à la question de la faisabilité juridique et organisationnelle de création d’une institution qui offre des services d’entretien des bâtiments publics.
* Répondre à la question de la faisabilité technique et économique de création d’une institution qui offre des services d’entretien des bâtiments publics.
* Prise de connaissance des facteurs de réussite et identification des points critiques et des facteurs de risque pour l’institution et son projet.
* Liens avec le marché du travail et les dispositifs de formation à mettre en œuvre pour assurer un service public de qualité.
  1. **Activités à réaliser**

Le prestataire aura pour mission de réaliser, selon la méthodologie arrêtée, les activités suivantes :

* Définir les bâtiments publics concernés par la mission avec un premier recensement.
* Analyser les opportunités offertes par le marché des services d’entretien des bâtiments publics et proposer les différents services qui peuvent être offerts par l’organisation.
* Etudier les opportunités de création d’une institution chargée de l’entretien des bâtiments publics au niveau de la région Souss-Massa.
* Proposer une forme juridique et de gouvernance la plus adéquate et cohérente au contexte des services d’entretien des bâtiments publics et de la région Souss-Massa.
* Proposer un montage organisationnel, un mode de gouvernance et de financement, ainsi qu’un mode de gestion de l’institution.
* Proposer des modes et sources de financement qui peuvent intéresser le projet.

Les résultats à atteindre suite à la présente consultation sont les suivants :

* Présentation d’une étude de marché (opportunités existantes et potentielles) qui intègre entre autres les différents services qui peuvent être offerts par la structure (l’institution) dans le cadre de l'entretien des bâtiments publics auprès des établissements publics potentiels et recensement (première liste) des bâtiments concernés.
* Elaboration des différentes propositions de création juridique et montage organisationnel d’une institution (structure) d’entretien des bâtiments publics et de ces modes de gestion avec leurs points critiques et risques.

1. **Livrables attendus**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Activités | | Nombre de jours | Période de mise en œuvre (indicatif) |
| 1. Note méthodologique et planning d’intervention / Note de cadrage. | | 7 | 11/01/2023 |
| 1. Étude de marché qui intègre entre autres les différents services qui peuvent être offerts par la structure (l’institution) dans le cadre de l'entretien des bâtiments publics auprès des établissements publics potentiels et recensement (première liste) des bâtiments concernés. | | 25 | 19/01/2023 |
| 1. Rapport sur les différentes propositions de création juridique et montage organisationnel d’une institution (structure) d’entretien des bâtiments publics et des modes de gestion avec leurs points critiques et risques. | | 10 | 20/02/2023 |
| 1. Etude et préconisations sur les liens entre le marché du travail (ainsi que les dispositifs de formation existants ou à mettre en œuvre) et l’institution concernée | | 10 | 06/03/2023 |
| 1. Rapport final et recommandations. | | 10 | 16/03/2023 |
| 1. Présentation et restitution des résultats de la mission auprès de l’équipe projet et de ses partenaires. | | 3 | 23/03/2023 |
| ***Total*** | 65 |

1. **Organisation de la mission**

* 1. **Coordination**

Le prestataire désignera un interlocuteur unique pour la mise en œuvre de projet.

M. Mohamed El Gouch, Chef du Bureau Régional du Programme SABIL dans la région Souss-Massa, sera l’interlocuteur unique du prestataire pour Expertise France.

Téléphone : +212 (0) 664 278 792

Courriel : [mohamed.elgouch@expertisefrance.fr](mailto:mohamed.elgouch@expertisefrance.fr)

* 1. **Localisation**

Le lieu de réalisation de la mission sera la région Souss-Massa (ville d’Agadir comme chef-lieu).

* 1. **Durée de la mission**

La prestation aura une durée maximum de 65 jours/homme étalés de novembre 2022 à février 2023.

Un plan de travail détaillé sera élaboré par le prestataire et validé par EF au début de la mission pour convenir des jalons des livrables et des modalités de travail pour chaque étape du processus (à distance / sur le terrain).

1. **Profil de l’expertise demandée**
   1. **Qualifications et compétences**

* Formation universitaire supérieure (Bac+4 ou diplôme équivalent ou plus) dans une discipline nécessitant les études de faisabilité en matière de création et de gestion des organisations professionnelles et leur mode de gouvernance.
* Compétences prouvées en animation des ateliers de production et de rédaction des documents et de restitution des résultats.
* Excellentes qualités d’écoute et de communication écrite et orale en français, arabe dialectale et aussi en amazigh (sera un atout).
  1. **Expérience professionnelle générale**
* Expérience significative, d’un minimum de 10 ans, dans l’appui et l’accompagnement des institutions publiques au Maroc.
* Minimum de 10 ans d’expérience dans le domaine du développement socio-économique et de la coopération internationale.
* Excellente connaissance du domaine des études, des services d’entretien des bâtiments publics au Maroc, et une bonne adéquation du profil avec les prestations.
* Connaissances des acteurs publics, privés et associatifs au niveau national et régional, liés à la promotion de l'emploi, de préférence dans la région Souss-Massa
  1. **Expérience professionnelle spécifique**
* Expérience en diagnostic et études de faisabilité des institutions publiques ;
* Ayant réalisé (e) ou participé à la réalisation d’activités pertinentes relativement à la prestation souhaitée et traitant d’une thématique pertinente et/ ou proche de la thématique concernée et les thématiques connexes (convergence politiques publiques, régionalisation avancée, gouvernance des services publics…etc.).
* Bonnes capacités de rédaction pour produire des guides, et excellentes capacités de communication, et de productions de documents d’analyse et d’orientation, etc.